

Britannique et il a retiré de lui même sa motion, sur l'observation faite par les Ministres qu'il étoit convenable d'attendre le rapport des commissaires. Pour être conséquent avec lui même, le Parlement impérial ne pouvoit rien décider sans connoître le résultat de l'enquête ordonnée, puisqu'il avoit autorisé la nomination de la commission ; il se trouvoit dans la position d'un juge qui, ayant nommé des experts, ne peut rien ordonner sans connoître leur rapport. Maintenant quel sera le rapport de la commission ? La majorité a refusé de communiquer avec elle ; elle a prouvé à l'*homme de conciliation*, ainsi que le Ministre désigne le Lord Gosford dans le Parlement Britannique, que toute concession possible devenoit inutile.

La petite clique malgré ses apparences républicaines, ses virulentes inspirations parlementaires, ses vociférations de places publiques, ses passions *Cromwellistes*, ses cheveux taillés en *Têtes-Rondes*, ses chapeaux à la *O'Connell* qui en imposent à la multitude ; seroit plus près d'asservir ses concitoyens que de les émanciper, car les idées nivelantes de ces nouveaux conventionnels ne tendent qu'à raccourcir ceux qui leur paroissent trop grands et non à élever les petits. Il faut les voir sourire au château St. Louis pour se convaincre de la propension qu'ils ont aux honneurs. Si l'Angleterre avoit des cordons ou des titres à perdre, nos hommes du peuple seroient charmés de s'en affubler, quelque mal qu'ils aillent à leurs épaisses tailles. Nous pouvons prédire que nonobstant leurs opinons bien prononcées le fanatico-démocratico-aristocrate LAFONTAINE, ainsi que son chien d'arrêt, le *Saigneur* de Montréal, seront les premiers à aller s'inscrire chez le gouverneur ; le magistrat aux formes étiques, ira y faire une répétition de ces soubresauts qu'il s'imagine être une tradition de la cour de Louis XV. Tous se grouperont dans les antichambres de ce Lord GOSFORD "dont l'administration (selon eux) devient aussi désastreuse que celle du chevalier CRAIG d'odieuse mémoire !"

L'œuvre de la réforme n'est cependant pas encore perdue dans le Bas-Canada ; plus on a tenté de la compromettre, plus les véritables soutiens du peuple doivent réunir leurs efforts pour reformer le faisceau formidable qui protège les libertés de la Province.